

## Jean-Baptiste André Godin à Guillaume Ernest Cresson, 6 avril 1874

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (14)

Collation 2 p. (454r, 455r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Guillaume Ernest Cresson, 6 avril 1874, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/47641>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [6 avril 1874](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Cresson, Guillaume Ernest \(1824-1902\)](#)

Lieu de destination 41, rue du Sentier, Paris

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

# Description

Résumé Sur l'affaire Boucher et Cie. Godin informe Cresson qu'il croit qu'il est important qu'il assiste aux expériences qui vont avoir lieu à Guise jeudi et vendredi prochains. Il lui indique que sa voiture le prendra avec Barral et Péligot à la gare de Saint-Quentin le jeudi à 10 heures du matin. Il lui remet un chèque de 3 000 F sur la Caisse commerciale.

## Mots-clés

[Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Barral, Jean-Augustin \(1819-1884\)](#)
- [Caisse commerciale \(Paris\)](#)
- [Péligot, Henri](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Saint-Quentin \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 24/06/2025

---

Guise, 6 Avril 1854

Cher Monsieur,

Je crois de la plus grande urgence que vous assisterez, comme cela est convenu, aux expériences qui vont avoir lieu à Guise, Jeudi et Vendredi prochains; ma voiture vous attendra à la gare de St Quentin Jeudi à 10 heures du matin, où elle vous prendra avec M. M. Barral et Peligot. Li-inclus, je vous remets un chèque de trois mille francs, à la caisse commerciale, que je vous prie de

M. Cremon.

faire toucher.

Je vous prie d'agréer, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.